

Analyste veille prudentielle F/H



Référence de l'offre : hdr9wzommx

Intitulé : Analyste veille prudentielle F/H

Date de publication : 13/04/2026

Filières : Juridique

Type de contrat : CDI

Catégorie de contrat : Cadre

Localisation de l'offre : Paris (75007)

Éligibilité télétravail : Oui

Régime de travail : Forfait

Prime variable sur objectif : PVO à 6%

Encadrant : Non

DESCRIPTION DE LA CAISSE DES DÉPÔTS

Avec ses filiales et ses partenaires stratégiques, la Caisse des Dépôts constitue le premier pôle financier public. Investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique du pays, la Caisse des Dépôts se charge de plusieurs missions, dont la protection de l'épargne populaire, le financement et soutien du logement social, la gestion des mandats publics, l'accompagnement des Français dans leurs parcours de vie et la contribution au développement économique.

La Caisse des Dépôts Etablissement Public s'organise en quatre métiers : la Banque des Territoires, la Gestion d'actifs, la Gestion des participations stratégiques, et les Politiques sociales.

La Direction des affaires juridiques, conformité et déontologie (DAJCD) vise à créer un ensemble commun pour dégager de nouvelles synergies dans la saisine, le traitement et la résolution de questions à la jointure du droit, de la réglementation bancaire et financière et de la déontologie.

DESCRIPTION DU POSTE

Environnement / rattachement :

Au sein du pôle "Régulation" de la DAJCD, le département Règlementation bancaire et financière est composé de 10 personnes (1 responsable, 1 adjointe, 8 juristes et analystes dont deux ayant notamment une spécialisation en matière de veille réglementaire, y compris le poste à pourvoir) et intervient :

- par le conseil en droit bancaire et financier et réglementation prudentielle, pour sécuriser l'intervention de la CDC dans l'ensemble de ses métiers et fonctions bancaires et financières ;
- par la rédaction de notes et projets de texte, pour accompagner les évolutions de son environnement réglementaire ; par la conduite de projets transactionnels, pour préparer et négocier des contrats de prestations bancaires et financières pour la CDC ;
- par l'apport d'une expertise ad hoc à la demande de la gouvernance CDC, dans le suivi des sujets prudentiels à son niveau spécifique ;
- par la réalisation d'une veille Regulatory (prudentielle et non-prudentielle) au profit des clients internes.

Missions / activités :

- Réalisation d'une veille sur les textes prudentiels applicables à la CDC et son groupe ;
- Rédaction de supports pour la diffusion régulière de cette veille et de notes thématiques ;
- Participation et/ou préparation voire animation des comités ouverts à DAJCD ayant une thématique prudentielle ou de réglementation bancaire et financière ;
- Prises de contact régulières avec l'ensemble de la filière de veille prudentielle au sein de la CDC et de son Groupe ;
- Diffusion de la culture prudentielle par différents moyens : lettres d'actualité, actions de formation, présentations etc. ;
- Plus généralement, travaux d'expertise sur toute problématique prudentielle confiée à la DAJCD tel que le conseil prudentiel dans le cadre des relations avec les autorités de supervision prudentielle (e.g. lors de la transposition des textes prudentiels à la CDC ; relativement à des questions doctrinales soulevées lors de contrôles)

Le poste comporte une forte dimension opérationnelle

PROFIL RECHERCHÉ

La CDC fonde le recrutement sur les compétences en excluant tout critère de discrimination. Tous nos postes sont ouverts aux personnes en situation de handicap.

Parcours :

- Formation : niveau 3ème cycle en finance/risques/règlementation
- Expérience : une expérience confirmée en réglementation prudentielle, de préférence en veille (au minimum 3 ans), acquise en banque, en cabinet d'audit ou en autorité de supervision.

Compétences requises – Capacités personnelles :

- Bonne culture générale bancaire et financière,
- Compréhension de l'environnement de la CDC,
- Très bon esprit d'équipe impliquant ponctuellement une forte disponibilité,
- Réelle aisance en anglais professionnel (à l'écrit comme à l'oral),
- Qualité d'écoute et de perception des attentes et besoins de ses interlocuteurs,
- Réactivité en réponse aux demandes et exigences des procédures,
- Capacités d'analyse et de synthèse, capacité à exposer clairement des problématiques d'expertise à des interlocuteurs non-experts, excellentes qualités rédactionnelles,
- Contribution à l'apport de solutions.